

Compte-rendu du 2nd conseil d'école du vendredi 22 mars 2013

Durée : 2h,

Etaient présents :

Pour les parents délégués: Mmes Mélodie CAINE, Véronique ROGNIN-PICARD, Karine THOMASSON, Cathy BLUNAT, Mona DEWHURST et Florence HIBON,

Pour les enseignants: Mmes Sylvie DUSSERT, Delphine DELORD, Ghislaine VADON, Monique SOUBEN, Laetitia PIERSON, Nathalie GARREL, et Mr. David JOBIN,

Pour l'inspection académique Mme Agnès FRANCOIS(DDEN) et Mr Pierre BLUNAT (DDEN),

Pour la Mairie Mme Christelle GUIONNEAU (adjoite aux affaires scolaires).

Etaient excusés : Mr. Serge BIENVENU, Inspecteur de l'Education Nationale chargé de la circonscription de Saint-Marcellin, Mrs. Nicolas CALISTO et Sylvain ANIAS parents délégués et Mmes Janick BOUILLET, Mathilde RAMAK et Cathy BUCCI employées communales au service de l'école.

Budget mairie

- Une hausse de 1€ par enfant sur une base de 170 enfants a été votée par la mairie pour le budget fonctionnement (fournitures scolaires et petit matériel de classe). La dotation par enfant passe ainsi de 42 € à 43 €,
- 1 000 € a été alloué pour la photocopieuse (plus de contrat de location),
- 600 € de renouvellement ordinateur qui s'ajoutent aux 600 € alloués l'an dernier et « gelés » pour avoir cette année une dotation plus importante et pouvoir satisfaire les besoins en informatique de l'école : achat d'ordinateurs portables et ainsi création d'une classe mobile,
- 150 € pour la direction (achat de fournitures administratives...),
- 1 200 € pour les classes de Mmes PIERSON et VADON et M. JOBIN pour le budget investissement (achat pérennisé dans le temps: gros matériel, matériel informatique...)

Soit un budget total de 10 260 €.

Effectifs 2013

Estimation pour la rentrée 2013 : 167 élèves – 73 maternelles et 94 élémentaires

- | | |
|------------------------|------------|
| - Petite section : 21 | - CE1 : 19 |
| - Moyenne section : 19 | - CE2 : 16 |
| - Grande section : 33 | - CM1 : 22 |
| - CP : 16 | - CM2 : 21 |

Les inscriptions auront lieu les vendredis 12 et 19 avril de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

L'ouverture d'une classe supplémentaire n'est pas envisagée au vu des effectifs. Si celui-ci évolue significativement, il sera possible d'installer un algéco en location et d'ouvrir une 7^{ème} classe.

Demandes de travaux

Mise en sécurité des pièces à l'étage : la mairie va étudier la possibilité de rajouter des garde-corps sur les fenêtres de l'étage et accepte de sécuriser l'escalier.

La mairie fera le tour de chaque classe pour faire le point sur les travaux de rénovation-amélioration à entreprendre, notamment dans la salle de BCD.

La vérification du réseau électrique a été effectuée. Il s'est avéré que de vieux ordinateurs posaient des problèmes de « charge » du réseau. Ils ont été débranchés définitivement... et le réseau fonctionne correctement.

La mairie a demandé à Transalp d'étudier un aménagement afin de sécuriser davantage la trappe d'accès à la cuve à mazoute située au milieu de la cour de récréation. Nous tenons toutefois à rappeler que cette trappe est déjà sécurisée et qu'un aménagement supplémentaire n'empêchera pas les enfants de courir, sauter et escalader la structure.

Point sur les ordinateurs

Le projet d'équiper l'école avec des ordinateurs portables va bientôt voir le jour. Le budget consacré est de 1 200 €, ce qui permettra d'acheter environ 3 portables neufs, auxquels viendront s'ajouter 5 portables prêtés par le CCAS (après vote pour acceptation du CCAS) ; soit 8 postes.

Accès internet

A ce jour et pour la primaire, 3 classes sur 4 ont un accès internet qui fonctionne. Les élèves de Nathalie, Monique et Laetitia peuvent donc utiliser librement l(es) ordinateur(s) lors des temps d'accueil et éventuellement à la fin d'un travail. Ils vont alors sur des sites de jeux éducatifs comme par exemple « logiciel éducatif.fr » ou effectuent des recherches sur un thème précis. Le contrôle des sites fréquentés se fait via le « proximi-école » ; en outre, les postes sont positionnés de manière à ce que les enseignants puissent facilement voir l'écran et ainsi contrôler les contenus regardés ; dans le même but, l'historique est régulièrement parcouru.

Rythmes scolaires

Le changement du rythme scolaire se fera pour l'école de L'Albenc à la rentrée 2014, puisque nous avons demandé un report. Les principales modifications imposées par l'Etat sont les suivantes (voir texte complet : circulaire n°2013-017 du 6-2-2013) :

- Semaine de 24 heures réparties sur 9 demi-journées avec 5h30 de classe maximum pour une journée et 3h30 pour une demi-journée,
- 1 h par semaine d'activité pédagogique complémentaire qui vient remplacer l'aide personnalisée,
- La pause méridienne ne peut être inférieure à 1h30,
- Cette réduction du temps scolaire journalier permet de bénéficier de 45 minutes : ces 45 minutes qui étaient du temps scolaire pour les familles, sont remplacées par des activités péri-éducatives (dites « APE ») facultatives, intégrées au projet d'école et du projet éducatif territorial élaboré en lien avec la mairie, l'école et les différentes associations participantes. Ces activités devront être à la charge des Mairies, et encadrées par les enseignants et/ou par du personnel communal, à raison d'1 adulte pour 14 enfants de -de 6 ans, ou 18 enfants de + de 6 ans. Elles devront être mises en place soit le matin (de 8h30 à 9h15), soit sur le temps de midi, soit en fin d'après midi (15h45-16h30).

Ce dernier point n'est pas facile à mettre en place et implique un coût pour les communes qui devront embaucher du personnel afin d'encadrer les APE, et un coût pour les familles indirectement via les impôts locaux. La Mairie de L'Albenc souhaiterait que les familles n'aient rien à déboursier pour ces activités. Toutefois, la réalité du coût pourrait peut-être faire changer cette volonté communale.

En ce qui concerne l'Albenc, une concertation a été mise en place entre la Mairie et les enseignants afin de faire des choix raisonnés et raisonnables. Concrètement, le parti pris pour l'instant est :

- De restaurer l'école le mercredi matin comme il y a quelques années en arrière,
- De conserver les horaires actuels du matin et le temps de pause méridien : école de 8h30 à 11h30, pause de 11h30 à 13h30, reprise à 13h30,
- De finir l'école 45 minutes plus tôt le soir, c'est-à-dire à 15h45,
- De mettre en place des APE de 15h45 à 16h30, c'est-à-dire avant la garderie ou l'étude.

Ceci n'est pour l'instant qu'une hypothèse de travail. En attendant, la Mairie et les enseignants étudient ce qui se passe dans les communes alentour, et prendront en compte le bilan qui sera fait par les communes appliquant les nouveaux rythmes scolaires dès 2013.

En outre, la Mairie, les enseignants et les parents délégués souhaitent que les familles soient consultées. Ceci se fera par l'intermédiaire d'une enquête-questionnaire via le cahier de liaison.
